

Gien,

ma Ville

PATRIMOINE P.5

LA MAISON DES ALIX **LES TRAVAUX AVANCENT**

DOSSIER
VIE SAUVAGE EN VILLE
P.13

LE CARRÉ VERT
LAURÉATS DES MAISONS FLEURIES
P.22

AGENDA
OÙ SORTIR À GIEN ?
P.26





SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE

MERCI À TOUS POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ

La Ville de Gien, répondant à l'appel de l'Association des Maires de France, se mobilise, en lien avec l'Association des Maires du Loiret et en partenariat avec la protection civile, pour contribuer à l'aide d'urgence en faveur du peuple ukrainien.

La collecte a débuté le 2 mars au centre administratif.

Pour plus de renseignements : 02 38 29 80 00 / villedegien.fr



8 mars - Marche silencieuse en soutien aux Ukrainiens.



3 mars - Dons reçus en une journée par les Giennois

Sommaire

| | |
|-----------------------------------|-------------|
| <i>Dans l'actu</i> | <i>p 4</i> |
| <i>Dans le rétro</i> | <i>p 11</i> |
| <i>Dossier</i> | <i>p 13</i> |
| <i>Le carré vert</i> | <i>p 21</i> |
| <i>Travaux</i> | <i>p 23</i> |
| <i>Expression de l'opposition</i> | <i>p 25</i> |
| <i>Agenda</i> | <i>p 26</i> |
| <i>Pratique</i> | <i>p 28</i> |

Gien, ma Ville
Journal d'informations municipales
#7 - Mars 2022

Directeur de la publication : M. Francis Cammal
Responsable de la rédaction : Mme Cécile Cachan
Conception : Service Communication
Impression : Imprimerie Giennoise - Gien
Tirage : 8200 ex

Crédits photos : Ville de Gien, Freepik, Adobe
Stock, Vanessa Lamorlette-Pingard.

Édité



03

**Chère Giennoise,
Chère Arrablésienne,
Cher Giennois, Cher Arrablésien,**

Nous nous sommes vus vaincre la pandémie de la COVID-19, maîtriser l'inflation liée à la puissante reprise économique et avons espéré partager les bénéfices de ces succès collectifs. Au lieu de cela, la guerre frappe l'Europe et si nos frontières ne sont pas directement menacées, nous sentons bien que notre mode de vie est à nouveau en danger. Face à cette nouvelle épreuve, tout le Conseil municipal et les services restent à vos côtés, à votre écoute, à votre service.

Début 2022, des marqueurs forts de l'amélioration de notre cadre de vie sont désormais visibles : à la Maison des Alix, à l'Hôtel de Ville, rue Palissy. Nous mettons tout en œuvre pour réduire les nuisances à proximité des chantiers, d'une part, et mener les autres opérations attendues dans les autres quartiers de la ville, d'autre part.

Comme en témoigne l'agenda de ce septième numéro, le deuxième trimestre 2022 est riche d'évènements, dans tous

les secteurs : sport, culture, économie ou solidarité. Les associations, les partenaires et nos services ont su être patients et se remobiliser pour vous proposer une offre dense et de qualité. Notre plus belle récompense est votre présence à ces manifestations.

Ce trimestre est aussi déterminant pour l'avenir de notre Pays. Les élections présidentielles puis législatives sont l'occasion pour les électeurs, en choisissant un candidat, d'exprimer leurs priorités pour les cinq ans à venir. Voter est un droit. Un acte de liberté, que chaque électeur est amené à faire en conscience. Un acte de citoyenneté qui témoigne de notre volonté collective de faire vivre la Démocratie.

Bon printemps à tous.

Francis Cammal
Maire de Gien



Le 500^{ème} anniversaire de la mort d'Anne de France commémoré dans la Cité d'Anne de Beaujeu (avril 1461 – novembre 1522)

Fille du roi Louis XI, dont elle a hérité le comté, Anne de Beaujeu fit construire le château, rénover le vieux pont et renforcer les remparts de Gien. Elle œuvra aussi à l'implantation de plusieurs ordres religieux (celui des Minimes et celui des Saintes-Clares ou Clarisses).

La SHAG (Société Historique et Archéologique du Giennois) organise des événements, ouverts à tous pour faire mieux connaître ce personnage qui façonna Gien. Un cycle de conférences a débuté le 19 mars pour présenter les différentes facettes de celle qui était appelée Madame la Grande. S'y ajoute une excursion à Moulins site de la cour des Bourbons où résida Anne de Beaujeu et où une exposition temporaire lui sera consacrée.

LES RENDEZ-VOUS

Construction du Château et présentation de l'architecture extérieure par Mme Mélinda Bizri

Conférence
Dimanche 03 avril 2022 à 15h
au Château-Musée de Gien



Journée à Moulins

Visite guidée ville, musée, jardins et exposition Anne de Beaujeu
Samedi 7 mai



Anne de Beaujeu la guerrière

Dimanche 15 mai à 15h
Lieu inconnu au moment de la publication



Anne de Beaujeu et ses quatre hommes par M. Jean-François Lassalmonie

Samedi 4 juin à 15h
Lieu inconnu au moment de la publication



"Du château d'Anne de Beaujeu au musée de la chasse" 500^{ème} anniversaire de la mort d'Anne de Beaujeu et 70^{ème} anniversaire de l'ouverture du musée de la chasse

Exposition et conférences
Samedi 25 juin au dimanche 18 septembre 2022
au Château-Musée de Gien



Régner au féminin par Mme Aubrée David-Chapy

Samedi 25 juin à 15h
au Château-Musée de Gien



Groupe vocal de musique renaissance : La Main Harmonique

Monteverdi, Josquin des Prés (1450-1521)
Vendredi 15 juillet à 20h30
à l'auditorium



Concert : Amis de l'orgue

Dimanche 21 août à 20h30
à l'église Sainte Jeanne d'Arc



Femme de pouvoir à la renaissance par Mme Aubrée David-Chapy

Dimanche 18 septembre à 15h
au Château-Musée de Gien



Sainte Jeanne, soeur d'Anne

Samedi 22 octobre
Lieu et horaires inconnus au moment de la publication



Plus d'infos sur :

www.gien-histoire-patrimoine.fr
www.chateaumuseegien.fr
www.rencontresmusicalesdegien.fr

RESTAURATION

LA MAISON DES ALIX LES TRAVAUX AVANCENT SOUS SURVEILLANCE

Dorénavant la restauration de la Maison des Alix est visible. À l'extérieur, la façade a été débarrassée des ajouts contemporains en quelques jours. Ce sera plus long pour l'intérieur : retrait des planchers et cloisons ajoutés au fil des décennies.

La restauration n'ira pas jusqu'au rétablissement de la version originale des XV^e et XVI^e siècles : par exemple, les deux maisons jumelles à pignon garderont un toit commun. La transformation la plus frappante sera sans doute le retour des fenêtres en pierres et des vitraux.

Les archéologues documentent les parties intéressantes des découvertes au fur et à mesure de l'avancée du chantier intérieur. Avec le monitoring, la stabilité de la tour est surveillée en permanence. L'étape de la consolidation des fondations et soubassements sera déterminante pour évaluer le besoin de conforter la tour.

Ces travaux sont en outre l'opportunité d'un projet d'éducation artistique et culturelle avec une classe de 6^{ème} du collège Saint François de Sales comprenant : la visite de la Maison des Alix en cours de travaux avec l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, la visite de la Maison des Alix en cours de fouilles archéologiques et la présentation des missions et du rôle de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (I.N.R.A.P) à l'aide de supports pédagogiques ainsi que l'intervention d'un artisan d'art (vitrailliste) en classe.

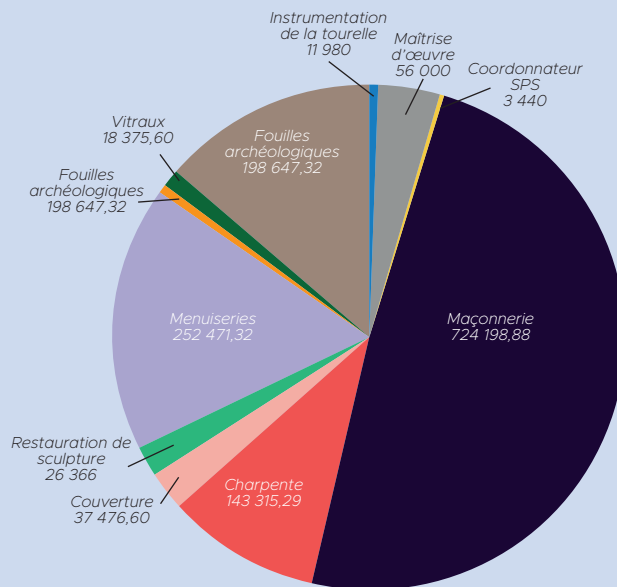
Nous remercions les donateurs et vous invitons à les rejoindre : www.fondation-patrimoine.org/les-projets/maison-des-alix-a-gien

Pour rappel, la Fondation du Patrimoine abondera les dons versés s'ils s'élèvent au moins à 25 000 €.

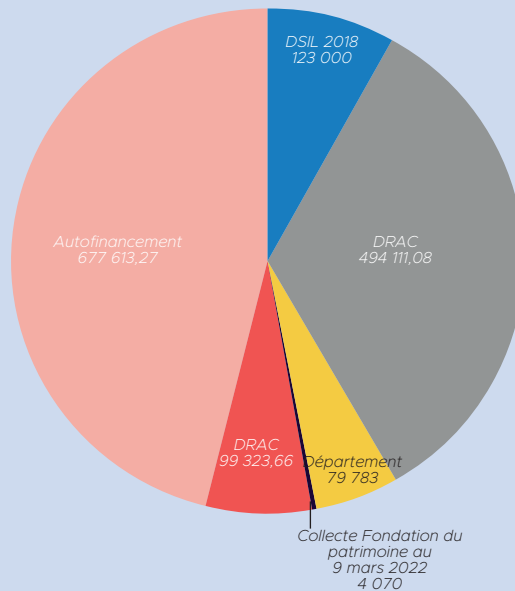


PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Dépenses en € HT (1 477 771 €)



Recettes en € HT (1 477 771 €)



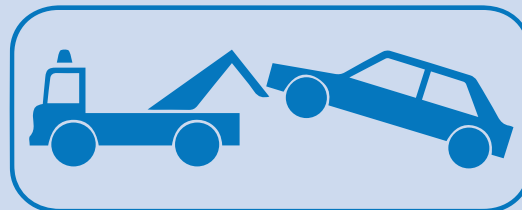


Le chantier de l'Hôtel de Ville suspendu aux résultats de l'étude de sol ▲

Cette étude préalable à l'ajout d'un ascenseur dans l'édifice a reporté le démarrage des travaux à la mi-mars.

Accès PMR du cimetière

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder au cimetière en véhicule uniquement par la rue de Verdun.



Un service de fourrière automobile à Gien depuis le 1^{er} mars

La SAS CROISÉ, 40 route de Saint Martin à Poilly-lez-Gien, est le délégataire de la Commune pour l'enlèvement, la conservation, la restitution ou l'élimination des véhicules en stationnement dangereux, gênant ou abandonné.

La tarif préfectoral en vigueur est appliqué pour l'enlèvement, la garde, l'expertise ou la mise à la vente des véhicules mis en fourrière.

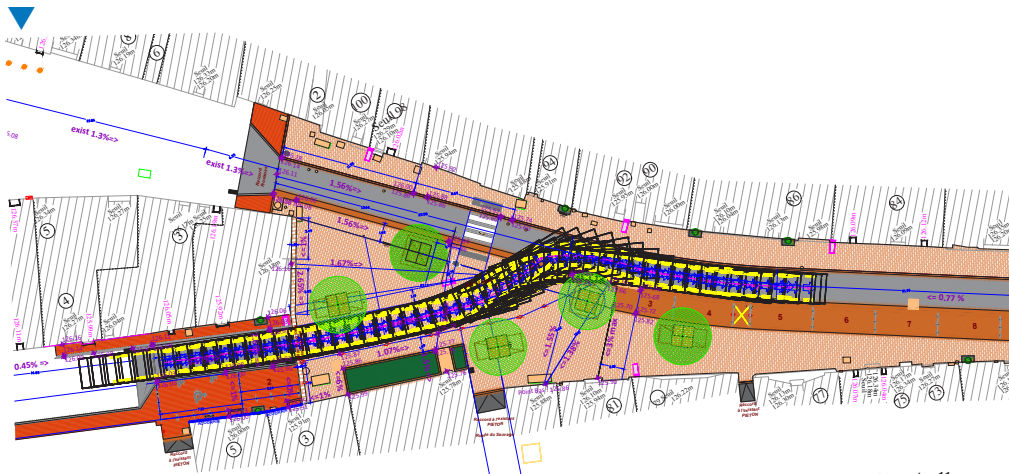
Rénovation de l'îlot des Mouettes par Logem Loiret

Les travaux concernent à la fois l'amélioration de l'habitat et la résidentialisation des ensembles aux Mouettes.



Phase 3 anticipée pour les travaux de la rue Bernard-Palissy

Cette troisième et dernière tranche a débuté le 14 février, avec un peu d'avance. La fin de la requalification est annoncée pour mai :



■ 1 - Le plan d'aménagement a été ajusté conformément aux avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

■ Sens de circulation du 11 mars au 20 mai



Nouveau service "paiement de proximité"



Pour payer en espèces*, rendez-vous chez votre buraliste agréée affichant ce logo

4 buralistes partenaires à Gien :

Le Longchamp rue Bernard-Palissy

Le Balto place du Général de Gaulle

Le Berry place Foch

La Chance rue des Champs de la Ville

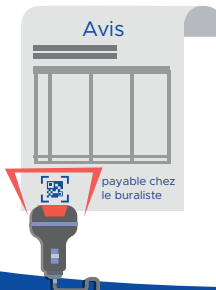
* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

Comment payer ?

1

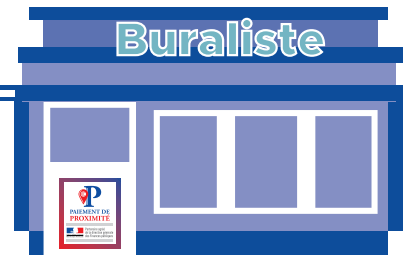
Vérifiez que votre avis comporte :

- un QR code
- la mention payable auprès d'un buraliste dans les modalités de paiement



2

Rendez-vous chez votre buraliste avec votre facture, scannez et payez en toute sécurité



Aide à l'adaptation des logements des personnes âgées ou handicapées

Que vous soyez propriétaire ou locataire dans le parc privé, le Département du Loiret vous propose un accompagnement technique et financier pour vous aider à adapter votre logement en fonction de vos besoins.

Dispositif sous conditions de ressources, valable jusqu'au 1^{er} décembre 2024.

Avant d'engager toute démarche, contacter SOLIHA pour bénéficier d'un service gratuit et sans engagement.



Appelez le **02 38 77 87 22**
ou sur : **pig45@solih.fr**
> Programme d'intérêt général



Prenez soin de vous et de votre santé : n'oubliez pas les dépistages

Même si la lutte contre la Covid-19 occupe le premier plan dans l'espace médiatique, il est important de rappeler que les soins habituels et les actes de prévention doivent être poursuivis (dans les conditions permettant le respect des gestes barrières). Ainsi, les personnes recevant un courrier du Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers sont invitées à réaliser leur examen de dépistage auprès de leur professionnel de santé habituel pour ne pas s'exposer à un diagnostic tardif.

"90% des cancers du col de l'utérus pourraient être évités grâce au dépistage ! Vous êtes une femme de 25 à 65 ans ? Faites-vous dépister. Le test permet de détecter la maladie à un stade précoce et d'augmenter les chances de guérison."

Plus d'informations sur le site internet :

depistage-cancer.fr

ou parlez-en à votre médecin ou sage-femme.

Les élections en 2022

Date limite d'inscription sur la liste électorale : pour les élections présidentielles le **vendredi 4 mars 2022** et pour les élections législatives le **vendredi 6 mai 2022**.

Les nouvelles cartes d'électeurs ont été distribuées fin mars pour les élections présidentielles. Le numéro national d'électeur (NNE) y figure nettement. Inutile de conserver l'ancienne.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration (via la téléprocédure ou le nouveau CERFA) à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois le mandataire devra toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place. En 2022, un électeur ne pourra être porteur que d'une seule procuration par scrutin.

Élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022

Élections législatives les 12 et 19 juin 2022



PATRIMOINE

QUAND LA RÉGION S'INTÉRESSE À LA RECONSTRUCTION DE GIEN

Dans le contexte de l'intérêt renouvelé de la Ville de Gien pour son patrimoine et sa mise en valeur, la Région Centre-Val de Loire a décidé de confier la conduite de l'opération d'inventaire sur la reconstruction de notre commune à la Manufacture du Patrimoine. L'équipe, constituée de cinq historiennes et historiens de l'art et de l'architecture, conduira donc des recherches historiques sur les archives de la période, ainsi qu'un recensement des édifices, immeubles et maisons d'habitation, commerces, équipements publics ou encore aménagements urbains, hérités de cette période. Quand ce sera possible, ils demanderont l'accès aux intérieurs afin de pouvoir observer des aménagements d'origine dans les logements ou commerces, notamment. D'avance, nous remercions donc les Giennois pour l'aide qu'ils pourront accorder à la conduite de cette étude historique qui permettra aux habitants de mieux connaître l'histoire récente de la commune.

Les résultats de ces travaux d'inventaire seront rendus accessibles à tous au cours de l'année 2023 sur la plateforme "Patrimoine en Région Centre-Val de Loire" : www.patrimoine.centre-valde Loire.fr

Nouvelle offre de formation en apprentissage

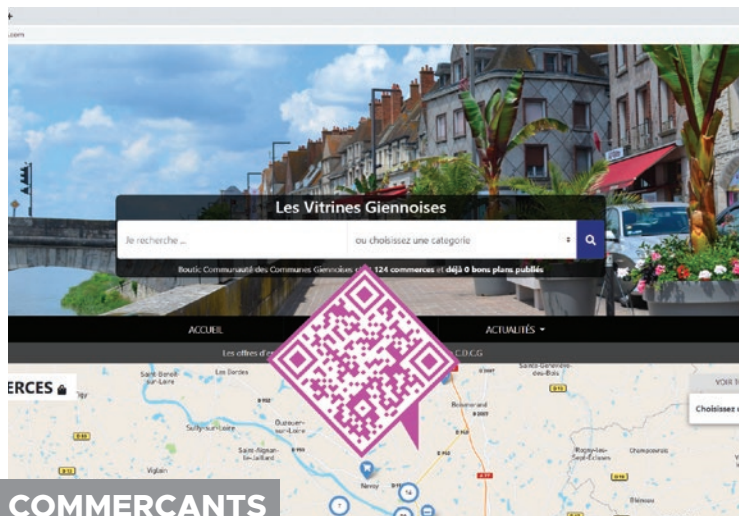
Pour la rentrée académique de 2022/2023, le CFA Est Loiret propose une nouvelle offre de formation :

- CAP Esthétique cosmétique parfumerie
- CAP Réparation des carrosseries
- CAP Peinture des carrosseries
- Titre professionnel Médiateur Social accès aux droits et services
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité animateur
- Formation post BTS

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION AU CFA

- Avoir terminé sa 3^{ème} et avoir 15 ans ou avoir entre 16 et 29 ans révolus.
- Les jeunes sortant de 3^{ème} et atteignant l'âge de 15 ans entre la rentrée et le 31 décembre peuvent bénéficier du "dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage" au sein de notre établissement (sous forme de convention avant le contrat à leur 15 ans).

Renseignements : 02 38 98 05 92
ou www.cfa-montargis.com



COMMERÇANTS

COMITÉ CONSULTATIF LOCAL DU COMMERCE

Pour faire suite à la réunion du 22 novembre, à laquelle 50 commerçants ont participé, la Chambre de Commerce et d'Industrie a proposé la formation "Pourquoi et comment se créer une identité visuelle numérique ?" le 7 mars.

Quant au site vitrine, il répond au souhait de la majorité des commerçants exprimée dans le cadre de la démarche de concertation. Ce choix a été coconstruit également au travers des questionnaires réalisés sur le terrain auprès des commerçants à l'échelle de toute la Communauté des Communes Giennoises. Le site vitrine est ouvert à tous les commerçants. Chacun a une vitrine virtuelle qu'il peut gérer en toute autonomie pour relayer ses réseaux sociaux, renseigner les informations de son commerce telles que les horaires, l'emplacement, les offres commerciales. Le site met en avant les commerces du territoire, les bons plans, les actualités événementielles...

Lancement des illuminations de Noël



■ 1^{er} décembre. Notre ville se pare de mille feux.

📍 Commémoration de la guerre d'Algérie et remise de médailles

Madame Chantal Raddenzati, porte-drapeau de la section ACPG-CATM a reçu la médaille de porte-drapeau de Claude Mothe, président de la section ACPG-CATM de Gien. Monsieur Georges Péot, porte-drapeau de la section Union nationale des Combattants a reçu la médaille de la Ville par le Maire de Gien, Francis Cammal.



■ 5 décembre - Cérémonie d'hommage aux Morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie au cimetière de Gien.

📍 Découverte de fin de travaux et pré-visite en attendant l'ouverture au public du Musée de la Faïencerie

Le Président de l'association du Musée de la Faïencerie de Gien, Monsieur Dominique de Courcel, tenait à présenter aux financeurs le bon usage de leurs investissements en les recevant au Musée rénové. Le 6 décembre, le Président de la Région Centre-Val de Loire, Monsieur François Bonneau, le Maire de Gien et Président de la Communauté des Communes Giennes, Monsieur Francis Cammal, le Vice-Président du Conseil Départemental du Loiret et Président de Tourisme Loiret, Monsieur Frédéric Néraud, le Sénateur, Monsieur Jean-Pierre Sueur et le Député, Monsieur Claude de Ganay ont tour à tour salué le travail accompli et souligné l'importance de la Faïencerie et de son Musée aussi bien en termes industriel, patrimonial et culturel que touristique.

L'ouverture au public est très attendue.



■ 6 décembre - Les élus ont témoigné de leur soutien mais aussi de leurs attentes. (Photo Romain Beaumont)







DOSSIER

VIE SAUVAGE EN VILLE, UNE COHABITATION NÉCESSAIREMENT RAISONNÉE



Même s'ils participent à la biodiversité, certains animaux, comme les pigeons, les chats errants ou les rats peuvent déranger la qualité de vie des citadins. Par leur regroupement ou leur comportement, ces animaux dégradent les conditions d'hygiène et de salubrité, entraînant toutes sortes de nuisances et de dégradations préjudiciables à la sécurité des biens et des personnes.

La concentration d'animaux sauvages ou errants en ville entraîne :

-  • des odeurs nauséabondes,
-  • des nuisances sonores importantes,
-  • des salissures de façades, des toitures, des véhicules et des monuments, ou des trottoirs rendus glissants par les déjections,
-  • des gouttières et conduits d'aération obstrués par la fiente de pigeons,
-  • la propagation de maladies entre les animaux et également transmissibles à l'homme ainsi qu'à ses animaux de compagnie (ornithose, cryptococcose, toxoplasmose, chlamydie, maladie de Newcastle, asthme allergique, salmonellose, tuberculose...),
-  • la dispersion de parasites : poux, vers parasites...

1 pigeon trop nourri = 12 kg de fientes par an et jusqu'à 10 portées/an

DOSSIER

NE LES NOURRISSEZ PAS

Pour briser le cercle vicieux surpopulation/nuisances-maladies, la loi interdit de nourrir les animaux dans la mesure où cela perturbe l'environnement des animaux en favorisant leur regroupement en milieu urbain.

Cette pratique :

- modifie les habitudes naturelles de l'animal et tend à le rendre dépendant de l'homme car il perd son instinct naturel de chasse,
- peut empoisonner l'animal ! Ce qui est bon pour l'homme ne l'est pas pour les animaux. L'exemple typique est le pain : il est nocif pour la plupart des oiseaux (par exemple les cygnes, canards et corneilles sont herbivores),
- attire les rongeurs, tels que les rats, occasionnant ainsi des nuisances plus importantes,
- risque de constituer une gêne pour le voisinage.

Cette interdiction s'applique :

- sur le domaine public,
- aux voies privées,
- dans les cours ou autres parties d'un immeuble privé.

**ZOOM SUR
LE RÈGLEMENT SANITAIRE
DU LOIRET**

ARTICLE 26. – "Il est de même interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage".

ARTICLE 120. – "Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Toutes les mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de L'Homme par une maladie transmissible."

DOSSIER

CE QUE FAIT LA COMMUNE

- Régulation et contrôle de la population de pigeons (mise en place de deux pigeonniers contraceptifs, campagnes de capture, stérilisation, installation de picots sur les bâtiments publics...).
- Régulation et contrôle de la population des chats errants (campagnes de capture pour stérilisation et tatouage avec l'association Aux Chats Libres de Gien, en convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis).
- Nettoyage des rues. La population de pigeons à Gien est estimée à un millier, soit 12 tonnes de fientes à nettoyer par an.
- Information des propriétaires, d'immeubles ou locaux inoccupés, qui doivent empêcher la pénétration dans leurs bâtiments et doivent veiller à bien occulter toutes les ouvertures.



■ Installation de pigeonnier au Port au Bois.



La Ville va prochainement mettre en place un arrêté municipal autorisant la sanction par procès-verbal de toute personne qui jette ou dépose des graines ou tout type de nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants ou sauvages, notamment les chats, pigeons, rats et renards.

DOSSIER

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE**POUR ÉLOIGNER LES PIGEONS,**

il est important :

- d'effectuer un entretien constant, ainsi qu'un contrôle régulier de son bâtiment,
- d'empêcher l'accès aux pigeons par la fermeture hermétique des fenêtres et des portes (une ouverture en façade, une tuile cassée ou un passage de 7 cm de large suffisent...),
- de mettre en place des dispositifs d'éloignement de pigeons à l'aide de barrières, de pics sur les toits et rebords, fils tendus ou filets de protection, faire appel à des entreprises spécialisées compétentes si le problème s'aggrave.

La participation des habitants est essentielle. Ne plus donner à manger aux animaux sauvages ou errants permettra de les forcer à chercher leur nourriture dans la nature et non en milieu urbain, de limiter leur reproduction et de réduire ainsi considérablement leur concentration.

CONTACTS :

*Service Environnement / Mobilité
Centre administratif
3 chemin de Montfort
45500 Gien
02 38 29 80 12*

*Association "Aux chats libres de Gien"
mimichat45@live.fr 06 61 73 12 44*



**Nourrir
un pigeon sauvage
malgré l'interdiction
est passible d'une sanction
par une amende maximale de
450 €
prévue pour les contraventions
de 3^{ème} classe.**

Inauguration mur escalade



■ 7 décembre - Inauguration du mur d'escalade avec l'association Atout Grimpe, les membres du club, des présidents d'associations d'escalade du Loiret et des parents de licenciés.

Inauguration du village de Noël

Merci à tous ceux* qui nous ont permis de partager ces moments de fête, avec des animations familiales, dans une ambiance féérique.

** particulièrement l'Association des Commerçants et Artisans de Gien, l'association Les Brémailles, l'Office de Tourisme, les services techniques, le service jeunesse, le service animations, l'école municipale de musique et de théâtre...*



■ 18 décembre - Lâcher de lanternes chinoises

Noël dans les écoles

Mardi 14 décembre, la Ville de Gien a offert aux élèves de maternelle un goûter et un livre.



■ À l'école de la Gare



■ 18 décembre - Patinoire Place Jean Jaurès

Vœux du Maire

Le Maire a formulé en ligne ses vœux aux Giennois et aux Arrablésiens. Avec le Conseil municipal, ils vous ont souhaité "(...) une belle et douce année 2022. Qu'elle vous apporte la joie au sein de vos familles et la réussite dans vos projets personnels et professionnels."

www.youtube.com/watch?v=6niJWWPvkJQ

Forum de l'Orientation et des Métiers

Madame la Préfète de la Région Centre, Monsieur le Député, Monsieur le représentant de la Région Centre-Val de Loire, Messieurs les Présidents des Communautés de Communes Giennoises et Val-de-Sully, Mesdames et Messieurs les Maires du bassin de vie, ont visité plus de 80 stands sur le Forum, organisé par le MEPAG. Plus de 1000 collégiens et lycéens du Giennois, Sullylois et Briarois y ont été accueillis.

Madame la Préfète, Régine Engström, a salué l'implication des entrepreneurs locaux et des collectivités territoriales dans la formation des jeunes. La réhabilitation de l'apprentissage, l'accès à la diversité des métiers et l'offre de formation au plus près des collégiens, lycéens et de leurs futurs employeurs étaient à l'honneur au Forum.



■ 24 février - (de droite à gauche) Mme Engström, M. de Ganay, M. Pussat, M. Mercier, M. Castro et M. Cammal.

Inauguration du crématorium

La gestion des cimetières est une compétence historique des Communes. Il importe de satisfaire aux aspirations des défunts (40% des choix pour la crémation) et d'accueillir dignement les familles endeuillées. Ce service de proximité réduit les délais d'attente et les distances à parcourir.

De nombreux maires du Pays giennois et de la Communauté Val-de-Sully ont pu visiter l'équipement et se faire présenter les modalités d'accompagnement des familles, le déroulement de la cérémonie jusqu'au jardin du souvenir.



■ 24 février - Monsieur le Sénateur, Hugues Saury, Monsieur le Président Directeur Général de la Société OGF (titulaire de la délégation de service public du crématorium), Alain Cottet et Monsieur le Maire de Gien, Président de la Communauté des Communes Giennoises, Francis Cammal ont inauguré le crématorium à Gien.

Réunion Participation citoyenne



Parce que la Participation citoyenne encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, Monsieur le Maire, la brigade territoriale autonome de gendarmerie de Gien et la police municipale ont convié les Giennois et les Arrablésiens à une première réunion publique.

Si vous êtes intéressés, le formulaire de candidature est disponible : au Centre administratif chemin de Montfort, à la mairie d'Arrabloy, au poste de police municipale rue Victor Hugo et sur le site :

villedegien.fr

Il est à remettre au poste de police municipale.

Remise des prix des illuminations de Noël 2021

Félicitations aux lauréats du concours des Illuminations 2021. Ils ont reçu des paniers garnis ou des bons d'achat en remerciement de leur contribution à l'embellissement de la Ville le 25 février.

Dans la catégorie 1 : Maisons, jardins ou espaces adéquats

- 1^{er} : M. Mme Armanda et Claude Billereau
- 2^{ème} : Mme Rajini Satheeshumar
- 3^{ème} : Mme Laurence Bodier
- 4^{ème} : M. Claude Cochet - Gien
- 5^{ème} : Mme Isabelle Salin - Arrabloy
- 6^{ème} : M. Jean-Michel Borde - Gien
- 7^{ème} ex : M. Roger Félix - Arrabloy
- 7^{ème} ex : Mme Suzie Wambeke - Gien
- 9^{ème} : M. Christian Loiseau - Gien
- 10^{ème} ex : Mme Nicole Allard - Arrabloy
- 10^{ème} ex : Mme Marie-José Lemoine - Gien
- 12^{ème} : Mme Soraya Seddiki - Gien

Dans la catégorie 2 : Façades, fenêtres et balcons dont logements locatifs

- 1^{er} : M. Laurent Menard
- 2^{ème} Mme Colette Naquin
- 3^{ème} : Mme Lydia Hiron

Dans la catégorie 3 : Commerçants

- 1^{er} : D-Emotions - Mme Laurence Coquelin
- 2^{ème} : Allianz - Mme Sandrine Courtaillier
- 3^{ème} : Alexandra coiffure - Mme Alexandra Rasle
- 4^{ème} : La Chocothèque - M. Nicolas Doreau

 Pour 2022, les inscriptions seront possibles jusqu'au 16 décembre et le passage du jury aura lieu la semaine du 26 décembre.

G Rencontre des riverains à propos du stationnement rue de Verdun



INFOS TRAVAUX : RUE DE VERDUN STATIONNEMENT



Le marquage au sol de votre rue pour le stationnement sera bientôt réalisé. Les élus de la Ville de Gien vous donnent rendez-vous **le 04 mars 2022 à 18h00 sur la place Pierre et Marie Curie** pour vous présenter ce nouveau plan de stationnement.

Renseignements : 02 38 29 80 10
secretariattechnique@gien.fr

G Ville de Gien
Conception service Communication - PKNS - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

■ 4 mars - Les élus ont discuté avec les riverains de la nécessité de réformer le stationnement alterné et de réduire la vitesse de circulation dans la rue.

G La Foire des Cours de retour



Foire des Cours

Dimanche 20 mars 9h-13h Gien

- Exposition de matériels agricoles
- Marché de producteurs locaux
- Animaux de la ferme
- Balade en calèche

FÊTE FORAINE
DU 12 AU 23 MARS

G Ville de Gien
Accueil en français de l'immatriculation en vigueur au moment de l'impression. Consultez nos sites Communication - Répertoire numérique - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique.

■ Dimanche 20 mars

G Cérémonie de citoyenneté

En présence de membres du Conseil municipal Jeune, Monsieur Francis Cammal, Maire de Gien et des membres du Conseil municipal ont reçu les jeunes nés en France entre 2003 et 2004, majeurs aux prochains scrutins afin de leur remettre leur première carte d'électeur le 26 mars.

Le Maire leur a expliqué que voter est un acte civique. C'est tout à la fois un droit, un devoir et un pouvoir.

ABATTAGE

TROIS PLATANES MALADES ONT DÛ ÊTRE ABATTUS

Des riverains et les services de la Ville ont alerté sur l'état de trois platanes en ville. Afin de conforter ces observations, deux expertises distinctes ont été réalisées en octobre 2020 puis en juillet 2021. Les deux bureaux d'étude spécialistes de l'arbre ont conclu à la nécessité d'abattre les trois sujets.

Un platane place de la Victoire présente des fissures sur différentes composantes. De plus, le chancre entraîne la mort de sa partie supérieure.

Le deuxième arbre, quai Lestrade (au droit du n° 106), présente des branches charpentières en cours de rupture et un foyer de contamination au chancre.

Le dépérissement du troisième platanes, quai Lestrade (au droit du n° 107), est avancé à cause du champignon et du trou très important en son cœur.

La Ville a obtenu l'autorisation de la Direction Départementale des Territoires du Loiret (DDT) ainsi que de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) auprès desquelles elle s'est engagée à replanter afin de maintenir le caractère d'alignement des deux sites ; après une période d'assainissement du sol et de disparition du champignon, d'au moins deux ans.

📌 Le chancre est une maladie vasculaire incurable qui affecte les platanes et provoque leur dépérissement.

Le champignon responsable (*Massaria platani*) pénètre dans l'arbre par des blessures au niveau du tronc ou des racines et colonise très rapidement les tissus. Les symptômes sont d'abord visibles sur le dessus des branches les plus importantes, avec l'apparition de bandes rougeâtres aux tissus desséchés, et au niveau de l'écorce qui se fragmente. La seule lutte possible est la suppression des axes contaminés. Le chancre tue les platanes en quelques années seulement.



Remise des prix : Maisons fleuries 2021

Nous remercions les Giennois et les Arrablésiens qui en fleurissant leur domicile, participent à l'embellissement de toute la commune. Félicitations aux lauréats récompensés le 25 mars par des diplômes et des bons d'achat.

1^{ère} catégorie Habitation avec jardin paysager visible de la rue.

Prix Ville de Gien – 1^{er}

• M. Mme Alain
et Viviane Douineau

Mentions très bien

• Mme Blanche Deleuze
• M. Mme Marc
et Armanda Billereau
• Mme Rose Williot
• Mme Jeannie Tanguy
• Mme Danièle Bourdois
• Mme Michelle Fagart
• Mme Eliane Loiseau

Mentions bien

• M. Jean-Michel Borde
• Mme Chantal Delpech
• Mme Rosa Darvey
• M. Roland Lebrun
• Mme Gisèle Saenz-Torrès
• M. Jean-Pierre Allard
• M. Claude Cochet
• M. Gérard Coutellier
• Mme Loucinda Duarte
• Mme Danielle Poirier
• Mme Isabelle Salin
• Mme Suzie Wambeke
• M. Mme Janine
et Raymond Auger

Mentions assez bien

• Mme Nadine Billard
et M. Alain Tagot
• Mme Martine Caffin
• M. Jean-Paul Czornenka

• Mme Sylvie Gouveia
• M. Mme Lucette
et André Pellerin
• Mme Colette Beltoise
• Mme Josette Borde
• Mme Michelle Gondange
• Mme Colette Naquin
• Mme Marcelle Vétois
• Mme Marie-Ange Weerts

Mentions satisfaisant

• Mme Souhila Azzi
• Mme Laurence Bodier
• Mme Corinne Pommier
80 Route de Briare
• Mme Marie-Hélène Seddiki
• M. Claude Tagot
• Mme Soraya Seddiki
• M. Daniel Chenuet

2^{ème} catégorie Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public.

Prix Ville de Gien – 1^{er}

• Mme Claudine Loiseau

Mention bien

• Mme Marie-José Presne

Mentions assez bien

• Mme Adèle Gache
• Mme Véronique Gache
et M. Didier Pouget

Pour 2022, les inscriptions seront possibles jusqu'au 17 juin et le passage du jury aura lieu la semaine du 27 juin.

Lutte contre le capricorne asiatique

Le bilan est optimiste à la fin de l'année 2021, puisqu'aucun nouveau cas n'a été détecté à la fin de la campagne hivernale. Dans le cadre du suivi, la brigade cynophile reviendra cette année pour confirmer ce constat.

Recyclage des sapins de Noël

Plus de 520 sapins ont été récupérés et transformés en mulch pour être déposés au pied de massifs afin de limiter les repousses d'indésirables et les besoins en eau.

Plantations aux Champs de la Ville

Des muriers ont été plantés sur l'aire de loisirs des Champs de la Ville et dans la cour de l'école René Cassin.



■ 3 février - École René Cassin

École de la Gare

La livraison retardée des fenêtres est attendue pour mi-avril. Dans ce cas les travaux s'étaleront jusqu'au mois de novembre 2022.



■ Noël 2021

Comptage rue Gambetta

Pour que la décision annoncée en juin soit étayée des campagnes de comptage sont organisées rue Gambetta. Pour la période du 1^{er} février au 8 février, 514 véhicules ont été comptabilisés avec une vitesse moyenne de 19 km/h.

Campagne de marquage

Avec l'arrivée des beaux jours, la signalétique au sol peut commencer à être restaurée.

Voirie structurante, programme 2022

Les travaux de la seconde tranche de la rue du Pont-Boucherot et ceux de la première tranche de la rue de Montbricon (partie haute) devront être réalisés avant l'été. Ceux rue de l'Yser sont programmés à l'automne.

Des réalisations durant l'hiver



■ Pose de coussins berlinois chemin de la Fourcherie et rue de la Croix du pavé.

G Des réalisations durant l'hiver



■ Nettoyage du passage annexe au chemin de la Saulaie sous la D952.



■ L'éclairage pour sécuriser l'abris bus à Arrabloy.



N.B. : à l'heure de boucler cette édition, aucun texte ne nous a été adressé par les membres de la liste "Avec vous et pour vous" de M. Bouleau.

Le lien social n'existe plus, il nous faut le reconstruire

Nous avons fait une enquête auprès de tous les Giennois et Arrablesiens en 2018. 4 répondants sur 5 considéraient que le lien social était inexistant ou médiocre.

Quatre ans après, c'est toujours vrai : ce qui manque cruellement à Gien, c'est la cohésion entre les habitants. La ville morcelée, la voirie cabossée et le manque de commerces et de services de proximité font le lit des incivilités, des vitesses excessives et des comportements illégaux. Lassés par le caractère répétitif et l'inutilité des plaintes, les habitants préfèrent rester chez eux. Les associations souffrent du manque de bénévoles tandis que les rues sont quasi désertes. La crise sanitaire avec ses confinements et ses gestes barrière a dramatiquement accentué l'isolement de la population. La violence intra-familiale a dangereusement augmenté. La précarité également.

Or le monde, bouleversé par les appétits financiers et les déséquilibres de la Nature, ne sera plus en mesure d'apporter la paix et la prospérité. Il nous faut donc compter sur nous-mêmes, nous, habitants d'un même territoire, nous qui avons des parcours les plus diverses, mais qui avons Gien en commun. Et comme le lien social n'existe plus, il nous faut le reconstruire. C'est la priorité que nous partageons avec vous. Contrairement à la municipalité actuelle, nous n'attendons pas d'entreprise providentielle et nous refusons de nous défausser sur l'absence de moyens de l'Etat et de la gendarmerie ou de désigner des boucs émissaires pour ne pas agir. Nous savons que, pour endiguer les incivilités, relancer l'économie locale et renforcer la solidarité, il faut au préalable refaire société. Et nous pouvons le faire ensemble !

Christelle de Crémiers,

facebook.com/christellegien2020/

Dites-le nous :

Une idée à proposer, un avis à partager avec vos élus, complétez ce rapide formulaire et déposez-le dans le bâtiment municipal le plus proche. Vous pouvez également écrire par mail : **gienmaville@gien.fr**



Dites-le nous :

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Adresse : _____

Conformément aux règlements sur la protection des données (RGPD), les informations recueillies sur ce formulaire ne seront pas enregistrées et seront utilisées uniquement pour vous apporter une réponse.

Votre idée : _____

G Avril

| | |
|----------------|--|
| 6 | Permanence élus > Marché - Place Leclerc |
| 8 | Bourse aux vêtements Association des familles de Gien > Salle Cuiry |
| 9 | Permanence élus > Marché - Place de la Victoire |
| 10 | Elections présidentielles - 1 ^{er} tour |
| du 11 au 17 | Colas Martine et Aye Carole Artistes peintre et céramiste > Galerie éphémère - rue Gambetta |
| 16 | Animation "Pâques" > Marché - Place de la Victoire 9h à 12h30 |
| du 19 au 30 | Avezard Christel - Atelier béton > Galerie éphémère - rue Gambetta |
| 23 | Concert les Négresses vertes > Salle Cuiry - 20h30  |
| 24 | Cérémonie patriotique Journée nationale de la Déportation Elections présidentielles - 2 ^{ème} tour |
| 28 | Don du sang - EFS > Salle Cuiry |

Attention : la programmation de ces événements peut varier en fonction de l'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19.

G Mai

| | |
|----------------|---|
| du 2 au 7 | Alex Popovici - Artiste mosaïste > Galerie éphémère - rue Gambetta |
| du 2 au 28 | Festival du livre jeunesse " L'illustration dans tous ses états " > Espace culturel |
| 4 | Permanence élus > Marché - Place Leclerc |
| 6 | Cap'Class Educap'City Prévention spécialisée > Centre-ville |
| 7 | Croq'Histoires > Médiathèque - 10h30 à 11h Permanence élus > Marché - Place de la Victoire |
| 8 | Cérémonie patriotique Victoire du 8 mai 1945 > Rassemblement 8h45 place du Général de Gaulle |
| du 9 au 22 | Gherghinescu Andréa - Illustrations peinture et crayon pastel > Galerie éphémère - rue Gambetta |
| 15 | SHAG - Conférence sur Anne de Beaujeu > Château musée de Gien - 15h |
| 16 | Opération "Apprenti'Tour" Région Centre Val de Loire / Gien |
| 18 | Raid Handi-Valide en tricycle tandem et canoë > Gien - entre 16h et 18h |
| 20 | Concert d'improvisation - Arthur Ribo > Auditorium espace culturel - 20h30 Fête des voisins et repas citoyen > Quartiers Gien-Arrabloy et rues piétonnes à 19h |
| 21 | Spectacle musical dessiné "Le château des pianos" > Auditorium Espace culturel - 18h |
| du 23 au 29 | Barry Marie-Laure - Artiste céramiste > Galerie éphémère - Rue Gambetta |
| 25 & 28 | Animation "Fête des mères" > Marchés - 9h à 12h30 |

| | |
|-------------------------|--|
| 1 | Permanence élus > Marché - Place Leclerc |
| | Championnat national de pétanque Amicale Ville et CDCG > Cuiry |
| 4 | Croq'Histoires > Médiathèque - 10h30 à 11h |
| | Permanence élus > Marché - Place de la Victoire |
| | SHAG - Conférence sur Anne de Beaujeu > Château musée de Gien - 15h |
| 11 | La fête des Brandons Concert de Skyzophonie (fanfare) > Port Gallier à Poilly-lez-Gien à partir de 19h |
| 12 | Elections législatives - 1^{er} tour |
| 13 | Concours des maisons fleuries > Ville de Gien et Arrabloy |
| 13 | Le Lay Philomène - Illustratrice > Galerie éphémère - Rue Gambetta |
| 18 | Cérémonie patriotique L' Appel du Général de Gaulle > Rassemblement 9h place de Gaulle |
| 19 | Elections législatives - 2^{ème} tour |
| 21 | Fête de la musique > Centre-ville |
| | Beach volley > Plage du Berry |
| 25 | Village sportif - Terres de Jeux 2024 > Place J.Jaurès |
| | Conférence d'A.David "Anne de France, régner au féminin" > Château-Musée - 15h |
| du 25 au 18 sept. | Exposition "Du château d'A.de Beaujeu au musée de la chasse" > Château-Musée |
| 26 | Beach volley > Plage du Berry |

G Juillet

| | |
|---------------|---|
| 1 | Festival Jeux d'Eau RMG - Trio Zadig > Auditorium espace culturel - 20h30 |
| | Croq'Histoires > Médiathèque - 10h30 à 11h |
| | Festival Jeux d'Eau - RMG - Nuron Mukumi > Auditorium espace culturel - 18h |
| 2 | Un samedi soir sur les quais > Quai Lenoir - 20h à 22h |
| | Marché estival nocturne > Quai Lenoir - 20h à 23h |
| | Fête de fin d'année - RAM > Salle Cuiry |
| | Guinguette - Comité des fêtes > Port au Bois |
| 3 | Festival Jeux d'Eau RMG - Trio Zadig > Auditorium espace culturel - 20h30 |
| du 4 au 17 | Gien Photo Club > Galerie éphémère - Rue Gambetta |
| 5 | Passage du jury du concours "fermes fleuries et jardins potagers " Comice agricole |
| 8 | Festival des Arts de la Rue > Centre-ville - 20h30 |
| | Festival des Arts de la Rue > Centre-ville - 21h |
| 9 | Un samedi soir sur les quais > Quai Lenoir - 20h à 22h |
| 10 | Festival des Arts de la Rue > Place J.Jaurès - 18h |
| 14 | Fête Nationale > Centre-ville |



Votre Application
« Gien, ma Ville » ►

Mairie de Gien

3 chemin de Montfort - 45500 Gien

Tél : 02 38 29 80 00

Mail : mairie@gien.info

Facebook : Ville de Gien

Youtube : Ville de Gien



www.villedegien.fr

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Le vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

État civil

Espace Gonat

Rue de l'ancien Hôtel Dieu - 45500 Gien

Tél : 02 38 05 11 93

Mail : mairie.etatcivil@gien.info

Horaires :

Du lundi au jeudi : 8h/12h et 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h et 13h30/16h30

Samedi : 8h30/12h

Mairie d'Arrabloy

12 rue du Château - 45007 Arrabloy

Tél : 02 38 67 26 68

Mail : mairie.arrabloy@wanadoo.fr

Horaires :

Lundi, mardi et mercredi : 13h30/17h30

Jeudi : 8h30/12h

Vendredi : 8h30/12h et 13h30/16h30

Pratique

Accueil de loisirs " May Soua Moua " _02 38 38 03 73

Accueil Parents/Enfants " l'Envolée " _02 38 67 71 21

Affaires Scolaires _____02 38 05 19 11

Centre Administratif _____02 38 29 80 00

Citoyenneté _____02 38 29 32 75

École de musique et de théâtre _____02 38 05 19 55

École d'Arts Plastiques _____02 38 05 19 45

Espace Culturel _____02 38 05 19 45

État Civil _____02 38 05 11 93

Médiathèque _____02 38 05 19 51

Multi Accueil " Les Petits Princes " ____02 38 67 71 21

Passeport et CNI _____02 38 05 15 21

Point d'Accès au Droit _____02 38 37 11 36

Pôle Social D^r Pierre Charles _____02 38 05 16 50

Pôle Sports et jeunesse _____02 38 05 19 12

Police municipale _____02 38 67 21 84

Politique de la Ville _____02 38 67 78 15

Prévention spécialisée _____02 38 67 78 15

Relais Assistants Maternels _____02 38 38 20 64

Smictom _____02 38 05 06 75

Stade Nautique _____02 38 67 69 54

Si vous avez des commentaires sur votre magazine
" Gien, ma Ville " : gienmaville@gien.fr